

Informations de base	
<p>2020/2917(RPS)</p> <p>RPS - Actes d'exécution</p> <p>Décision de ne pas faire objection au projet de règlement de la Commission modifiant les règlements (UE) 2019/424, (UE) 2019/1781, (UE) 2019/2019, (UE) 2019/2020, (UE) 2019/2021, (UE) 2019/2022, (UE) 2019/2023 et (UE) 2019/2024 en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux serveurs et aux produits de stockage de données, aux moteurs électriques et aux variateurs de vitesse, aux appareils de réfrigération, aux sources lumineuses et aux appareillages de commande séparés, aux dispositifs d'affichage électroniques, aux lave-vaisselle ménagers, aux lave-linge ménagers et aux lave-linge séchants ménagers, et aux appareils de réfrigération disposant d'une fonction de vente directe</p> <p>Subject</p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception 3.70.20 Développement durable</p>	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/12/2020	Publication du document de base non-législatif	D069494/02	
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
09/02/2021	Décision du Parlement	T9-0033/2021	